



HAL
open science

La prison pour passé, la résistance pour mémoire. La Confédération des anciens détenus politiques

Françoise Mayer

► **To cite this version:**

Françoise Mayer. La prison pour passé, la résistance pour mémoire. La Confédération des anciens détenus politiques : Cahiers du CEFRES N° 26, Mémoires du communisme en Europe centrale. Cahiers du CEFRES, 2001, Mémoires du communisme en Europe centrale, 26, pp.23. halshs-01161959

HAL Id: halshs-01161959

<https://shs.hal.science/halshs-01161959>

Submitted on 9 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 26, Mémoires du communisme en Europe centrale

Georges Mink (Dir.)

Marie-Claire Lavabre, Françoise Mayer, Antoine Marès (Ed.)

Françoise MAYER

La prison pour passé, la résistance pour mémoire. La Confédération des anciens détenus politiques

Référence électronique / electronic reference :

Françoise Mayer, « La prison pour passé, la résistance pour mémoire. La Confédération des anciens détenus politiques », Cahiers du CEFRES. N° 26, Mémoires du communisme en Europe centrale (ed. Marie-Claire Lavabre, Françoise Mayer, Antoine Marès).

Mis en ligne en / published on : avril 2010 / april 2010

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c26f/mayer_2001_anciens_detenus_politiques.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



La prison pour passé, la résistance pour mémoire. La Confédération des anciens détenus politiques.

Françoise Mayer (Université Paul Valéry, Montpellier)

Réhabilités, dédommagés, mais pas « reconnus »

" La société tchèque souffre d'amnésie. Nous avons affaire à une perte de mémoire que l'on peut de toute évidence imputer aux élites politiques et aux médias (télévision et radio). L'accent mis sur le mouvement dissident (où l'on peut retrouver assez facilement une bonne partie de ceux qui, au lendemain du coup de Prague, ont poursuivi les citoyens qui ne voulaient pas soutenir le régime bolchévique et sa terreur) permet que les années cinquante soient purement et simplement oubliées au niveau public. D'où l'impression que la résistance à l'inhumanité communiste débuta après le 21 août 1968, lorsque les troupes des pays frères du Pacte de Varsovie vinrent " sauver " la Tchécoslovaquie...."¹

C'est sur ce constat très amer que s'achève une étude sociologique sur les prisonniers tchécoslovaques des années cinquante, faite à partir d'une vaste enquête menée auprès des membres d'une association créée en 1990 pour défendre leurs intérêts : la Confédération des Anciens prisonniers politiques (*Konfederace politických vězňů - KPV*), qui avait repris après 1989 le combat entamé vingt auparavant par une autre association, le Klub 231 (fondé en 1968), en vue de réhabiliter les milliers de victimes des premières vagues de répression communiste. Là où le K231 avait échoué, la Confédération réussit. Dans les conditions inédites de l'effondrement du communisme, le statut de victime de la répression politique fut facilement accepté par le Parlement en transition ; la KPV put faire valoir ses revendications matérielles et défendre les intérêts spécifiques des anciens détenus ².

Mais à un niveau plus symbolique, celui de la mémoire collective, l'association rencontre des difficultés à imposer le souvenir de l'expérience particulière de ses membres. Victimes reconnues (elles sont réhabilitées et indemnisées), les membres de la Confédération se sentent, cinq ans après la chute du communisme, toujours laissés pour compte et humiliés. Ils affirment volontiers que la révolution fut " trop douce ", la décommunisation trop superficielle. Ils s'avouent déçus par le système politique en place, laissant entendre qu'ils ont moins " profité " de la transition que la plupart de leurs anciens oppresseurs ³. Ils estiment que la mémoire des camps

¹ Ivan Gadourek - Jiří Nehněvajs : *Žalářovani, pronásledování a zneuznání* (Incarcérations, répression, et méconnaissance), Brno : MPÚ, 1997, p.106.

² Voir à ce sujet : Christiane Brenner : « Vergangenheitspolitik und Vergangenheitsdiskurs in Tschechien 1989-1998 », *Vergangenheitsbewältigung am Ende des zwanzigsten Jahrhunderts*, Leviathan, Sonderheft 18/1998, Wiesbaden : Westdeutscher verlag, pp. 195-232 et Françoise Mayer : « Justice rétroactive et identification politique. Les Tchèques et leur passé communiste après 1989 », *Matériaux pour l'Histoire de notre temps : Les Tchèques au XX^e siècle*, n° 59, juillet-septembre 2000, pp. 50-56.

³ Ivan Gadourek - Jiří Nehněvajs : *Žalářovani, pronásledování a zneuznání*, op. cit., voir les témoignages mis en

des années cinquante est bafouée, et reprochent volontiers aux dissidents d'après 1968 d'être la cause de cet oubli dans lequel on les laisse : *Les jeunes dissidents d'après 1968 n'ont pas vécu les années cinquante. Ils sont trop peu informés sur cette période, et donc enclins à l'oublier. Autrement ils devraient affronter les pseudodissidents, ceux qui dans leurs rangs furent et restèrent les protagonistes et les co-responsables d'un régime qu'ils contribuèrent à instaurer et à consolider... Il est compréhensible que l'absence d'intérêt (pour dire les choses modérément) des acteurs gouvernementaux et des membres de l'élite pour la période de la terreur 1948-1968 provient dans une large mesure de l'infiltration de ces ex-responsables dans la représentation politique. Les voix des anciens détenus politiques de ces années les plus noires ne sont pas très entendues, mais celles de ceux qui ont intérêt à ne pas montrer les victimes de la férocité bolchévique, sont devenues des partis intégrantes du système politique qui décide du sort de l'État*⁴. Victimes, mais pas héros, ex-détenus, mais pas "résistants", ils souffrent d'un déni de reconnaissance⁵ dans une société qui fonde sa légitimité sur le rejet du régime communiste mais ne cherche guère parmi ceux qui se considèrent comme les premiers opposants au régime communiste et ses plus authentiques combattants, les figures édifiantes de son histoire.

Pour comprendre la frustration de cette catégorie de victimes de la répression communiste, il faut retracer les étapes d'un processus d'identification assez complexe qui s'étale sur plus de 50 ans, entre la fin des années quarante (l'époque de l'instauration du régime communiste et des premiers internements politiques) et la fin des années quatre-vingt-dix (l'époque de la décommunisation et de la construction démocratique). Alors on pourra peut-être mieux saisir comment les expériences partagées dans les camps puis aux différentes périodes du régime communiste amènent ces anciens détenus politiques à élaborer un discours dans lequel la figure de *victimes* de la répression cède peu à peu le pas à celle de *combattant du communisme, de résistant*.

L'expérience des camps dans la mémoire collective

La répression stalinienne de la première période du régime communiste tchécoslovaque renvoie à des expériences très diverses qui s'inscriront dans la mémoire collective de manière inégale. Parmi ces expériences, celles des grands procès staliniens ont laissé une image très forte, véhiculée tout autant par des témoignages individuels d'un impact singulier (comme celui d'Artur London) que par l'intérêt des milieux scientifiques pour cet aspect de l'histoire du communisme. Or, bien avant que la machine judiciaire ne broie ces victimes dans des procès extraordinaires selon des modalités qui ont été déjà fort bien décrites par Annie Kriegel ou Karel Kaplan, le régime socialiste tchécoslovaque avait déjà précipité derrière les barreaux une masse de victimes dont l'expérience nous est moins familière.

L'une des premières lois du régime communiste tchécoslovaque, la loi 231/1948, avait

annexes pp. 83-102.

⁴ Ibid. p. 16.

⁵ Pour reprendre l'expression de Simone Weil à propos des rescapés juifs des camps relégués dans l'ombre de la mémoire des "résistants". Cité par Jean-Michel Chaumont : *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris : La Découverte, 1997.

permis de poursuivre des milliers de personnes déclarées coupables de “ profanation de la République, d’espionnage, de pacte pour agresser les représentants de l’État, d’outrage à l’honneur du président, de sabotage, d’entrave au plan économique unique etc. ”. Prisonniers de la première heure, ces inculpés avaient basculé dans l’univers de la prison et des camps pour des raisons fort différentes. Certains étaient d’authentiques résistants au communisme qui s’étaient engagés dans des activités de subversion, souvent persuadés d’ailleurs de l’imminence d’un troisième conflit international et aidés par les services secrets américains. D’autres s’étaient laissés “ entraînés ” par la StB dans des actions qui ne visaient qu’à provoquer des procès et des arrestations. D’autres avaient tout simplement tenté de fuir la République. D’autres s’étaient retrouvés en prison en raison de leur appartenance aux catégories considérées comme des entraves à la complète instauration du socialisme d’État : membres de la bourgeoisie, du clergé, propriétaires terriens, membres ou sympathisants de partis politiques (alliés d’hier) ou d’associations (culturelles ou religieuses), tous considérés comme des “ ennemis de classe ” contre lesquels Gottwald avait très ouvertement ouvert la chasse au soir du Coup de Prague ⁶. D’autres détenus, communistes ou résistants cette fois-ci, avaient vite rejoint ces premières victimes, parce que les autorités redoutaient qu’ils se montrassent peu dociles (les anciens des brigades internationales, les officiers de l’armée tchécoslovaque, ou bien encore les membres de la résistance non-communiste pendant la guerre). D’autres enfin, tout simplement parce qu’ils jouissaient d’une certaine autorité locale (dans les villages ou les usines), sans oublier ceux qui devaient leur situation à quelques verres et quelques paroles de trop proférées dans un bar quelconque.

Toutes les victimes qui tombèrent sous le coup de cette loi furent condamnées à des peines souvent très lourdes de 10, 15, voire 20 ans. À la différence des victimes *communistes* prises ultérieurement dans l’engrenage des grands procès, ces détenus-là ne connurent pas une longue période d’isolement dans l’attente d’un jugement spectaculaire⁷. Un système pénal expéditif les avait menés dans des camps de travail aux noms évocateurs de “ *Svornost* ”, “ *Bratrství* ”, “ *Rovnost* ” (Concorde, Fraternité, Égalité) où ils contribuèrent à l’édification de l’économie socialiste dans des conditions extrêmement dures⁸. Du point de vue des autorités socialistes de l’époque, ces prisonniers n’étaient pas des *prisonniers politiques*, mais des *ennemis* de la société socialiste et de la nation tchécoslovaque. Plusieurs milliers de personnes furent ainsi touchées par cette première vague de répression.

La figure de la victime

⁶ D’après l’historien Karel Kaplan, *Procès politiques à Prague*, Bruxelles : Complexe, 1980, les documents officiels font état de 28 000 victimes de cette vague de répression, mais les archives laissent à penser que ce chiffre peut être revu à la hausse, et que 250 000 personnes auraient pu être frappées par l’épuration de février.

⁷ Jarmila Janovská, de son vrai nom Taussigová-Potůčková, ex-communiste qui connut les camps nazis et socialistes, nous laisse un témoignage essentiel sur les différentes expériences de répression politique. Elle montre notamment dans une nouvelle intitulée *Marie*, comment l’isolement auquel était soumis les inculpés communistes favorisa la “ fidélité au Parti ”, les sentiments de culpabilité soumis à un tel traitement et à un “ travail idéologique ” très poussé. Jarmila Janovská : *Velikánky*, Praha : Primus, 1994. Certains inculpés non-communistes de cette période connurent pourtant le même sort que les inculpés communistes, en terme d’isolement et d’instruction. Il s’agit en général de figures importantes telles que les ex-ministres démocrates Laušmann et Drtina.

⁸ Karel Kaplan - Vladimír Pacl : *Tajný prostor Jáchymov* (Zone secrète – Jachymov), České Budějovice : Actys, 1993.

De ces premières victimes du communisme, les historiens actuels nous disent assez peu⁹. Certes, la question des camps est présente dans leurs analyses du communisme, ils nous renseignent sur l'ampleur du phénomène à l'intérieur du système politique et ils traitent séparément la répression *avant* et *après* 1968. Mais en saisissant l'expérience des camps à partir des consignes, des rapports, des statistiques laissées par les diverses institutions (policières, judiciaires, carcérales) dans les archives, les historiens visent plus à démontrer la place et le rôle du système pénal dans la machine totalitaire (éventuellement dans la constellation soviétique) qu'à livrer une véritable histoire des camps et de ses hôtes à cette période. Voudraient-ils en faire autrement, ils auraient d'ailleurs bien du mal. Rendre compte d'une réalité qui ne peut se traduire selon les règles d'un récit historique (avec sa suite d'événements, de causes et d'effets) les obligerait à une histoire de la quotidienneté carcérale où les documents leur feraient cruellement défaut. Faute de pouvoir *conter* la prison, ils se contentent de *compter* les prisonniers, et n'opèrent pas de réelle distinction dans la masse des prisonniers des années cinquante/soixante, considérés comme une communauté indifférenciée de victimes (communistes et non communistes)¹⁰.

La mémoire de ces prisonniers est donc avant tout portée par eux-mêmes. Leurs témoignages nous livrent une autre histoire, le point de vue des victimes. Nous disposons de plusieurs types de témoignages. D'abord ceux qui visent directement à instruire un processus de révision judiciaire ou d'indemnisation et documentent les exactions pratiquées dans les camps à cette période¹¹. Ensuite, ceux qui répondent plus à un souci de "mémoire" ou "d'histoire" qu'à un projet de «judiciarisation du passé»¹². Ces derniers enrichissent notre représentation car ils nous renseignent sur ce qui est insignifiant aux démonstrations des historiens de la machine totalitaire, et peu pertinent pour les procès judiciaires : les règles du camp, les rapports qu'entretenaient les uns et les autres, prisonniers ou gardiens à l'intérieur de ce monde clos, les différences d'un camp à l'autre, l'évolution du système pénitentiaire entre 1948 et la moitié des années cinquante, les conditions de vie, de travail, d'isolement¹³. Que l'accent soit mis sur la dénonciation d'une violence institutionnelle ou sur la conservation d'une mémoire, ces témoignages à vocation historique ou judiciaire nous laissent imaginer en quoi cette expérience des camps socialistes a favorisé des sentiments d'appartenance à une communauté soumise à

⁹ Le dernier livre de Karel Bartošek : *Český vězeň. Svědectví politických vězeňkyň a vězňů let padesátých, šedesátých a sedmdesátých*. Praha : Paseka, 2001 est certes une tentative de montrer que « le prisonnier politique tchèque » renvoie à des figures et des expériences très diverses, mais les quelques entretiens qu'il nous propose ne nous renseignent que fort peu sur les processus d'identification de ces catégories « anonymes » de prisonniers « politiques » qui ne sont ni des personnalités du monde culturel ou artistique, ni des personnalités politiques.

¹⁰ Muriel Blaive se livre à une comparaison des chiffres disponibles dans l'historiographie tchèque et conclut à un résultat beaucoup plus modeste que Kaplan, de quelques dizaines de milliers de personnes (*L'année 1956 en Tchécoslovaquie*, thèse de doctorat sous la direction de Krzysztof Pomian, EHESS, octobre 1999). Mon propos n'est pas de contribuer à cette sombre comptabilité qui n'apporte de toute manière aucune précision permettant d'identifier les victimes communistes et non communistes, comme le fait la Confédération des anciens prisonniers politiques.

¹¹ *Zpráva Dokumentační komise K 231*, Otakar Rámbousek - Ladislav Gruber (éd.), 1995.

¹² Expression que j'emprunte à Henry Rousso dans *La Hantise du passé*, Paris : Textuel, 1998.

¹³ Par exemple, ils opèrent des distinctions très nettes entre les périodes 1948-1949, puis 1950-52, puis après 1953. Avant 1953 la faim a été un problème obsédant. Après 1953, les transformations dans l'organisation interne des camps sont enregistrées car elles introduisaient des rapports nouveaux entre les détenus associés dorénavant aux structures d'encadrement.

l'arbitraire et à la barbarie d'un système politique aux allures légales. Mais dans un cas comme dans l'autre et tout comme dans les écrits des historiens institutionnels, la figure qui est véhiculée à propos de cette catégorie de détenus politiques est essentiellement celle de la *victime*, victime qu'il faut donc ajouter aux autres, mais qui reste noyée dans un anonymat collectif.

Parmi ces ex-détenus, il y eut de nombreux écrivains, très peu choisirent d'écrire sur leur expérience carcérale. Quand en revanche ils nous laissent des témoignages littéraires, on observe dans leurs œuvres un glissement de la figure de la victime vers celle du combattant du communisme selon un procédé original qui distingue très nettement ces récits des témoignages de prisonniers communistes et permettent d'afficher une différence. Les témoignages des ex-détenus communistes, sans doute plus connus, sont généralement animés par la dynamique de la "conversion" ou de la "rupture"¹⁴. Dans les récits des détenus non-communistes, le camp n'apparaît pas comme le cadre d'une conversion individuelle, comme une lente *désidentification* au régime ou au communisme. Le camp est la réplique d'une société qui se laisse voir à nu, il est comme une "révélation" de cette société, et le cadre d'une expérience où l'homme se dépassera¹⁵.

La figure du "résistant"

Pour Jiří Mucha¹⁶, écrivain interné entre 1951 et 1954, le camp est un miroir de la société : *Le camp, entouré d'un double rempart de barbelés est une réplique très exacte du pays. Tout y est. Même une représentation moyenne de la population. La plupart sont agriculteurs ou ouvriers. Des agriculteurs de toute sorte, du propriétaire de 20 ha au simple journalier. Puis viennent les employés, les manœuvres, les commerçants, les cheminots. Après vous avez les artisans et enfin les membres de l'intelligentsia. Très peu de vrais intellectuels. Deux ou trois authentiques scientifiques, quelques hauts fonctionnaires, et même un Suisse, qui affirme être un noble. Un corps très composite, avec tous ses défauts. Et puis bien sûr vous avez aussi les pickpockets, voleurs, cambrioleurs, les imposteurs, les faussaires parmi lesquels il est de bon ton de prétendre au délit politique ...*¹⁷. Au total une masse assez hétérogène d'individus, que rien n'aurait destiné à se connaître, n'eût été le sort commun dans les geôles socialistes¹⁸.

Quelques ex-détenus, écrivains de métier ou chroniqueurs occasionnels, nous guident dans

¹⁴ Pour reprendre les catégories étudiées dans *L'autobiographie*, Jacques Lecarme - Eliane Lecarme-Tabone, Paris : Armand Colin, 1999. Le témoignage de London est de ce point de vue emblématique, Artur London : *L'Aveu – Dans l'engrenage du procès de Prague*, Paris : Gallimard, 1968 ; dans un registre beaucoup plus léger, Hromádka nous livre une version épique et empreinte d'une grande autodérision de ce type de mémoire de l'apostasie. Ota Hromádka : *Jak se kalila voda*, (Comment l'eau est devenue trouble) Köln : Index, 1982.

¹⁵ Sur la littérature des camps socialistes de cette période voir : Jan Lukeš : *Stalinské spirituály*, (Spirituals staliniens), Praha : Český spisovatel, 1995.

¹⁶ Il s'agit du fils du peintre. Engagé dans la RAF pendant la Deuxième Guerre mondiale, il revient en Tchécoslovaquie en 1945, est interné en 1951 pour crime contre l'État, et relaxé en 1954.

¹⁷ Jiří Mucha : *Studené slunce*, (Le Soleil froid), Praha : Orbis, 1991, p. 34.

¹⁸ Les témoignages de détenus sont truffés d'exemples du caractère incroyablement grotesque des motifs qui ont conduit à une inculpation arbitraire présentée alors comme une justice de classe. Dans les témoignages suscités (voir Gadourek), l'explication par la logique de classe prévaut néanmoins sur l'absurde, comme si les victimes interrogées avaient intériorisé les arguments de leurs oppresseurs.

cet univers clos et nous dévoilent le jeu des identités qui s’y développent. On retrouve d’abord dans tous les témoignages la conviction profonde d’avoir été prisonnier à une époque exceptionnellement dure qui confère à ces expériences de la répression communiste un caractère particulier¹⁹. Les auteurs se désignent sous le terme de “ MUKL ”, mot emprunté au jargon des camps et qui serait une abréviation de “ homme destiné à la liquidation ”. Karel Pecka, dans un roman qui tente une autopsie de la vie des camps à cette période, nous explique comment les prisonniers se percevaient entre eux, en marge des catégories “ officielles ” de détenus, et les valeurs attachées à chacune des identifications : *Les “ mukl ” des camps renvoyaient à des groupes et des classes distinctes. Il y avait d’abord ceux qu’on appelait les “ politiques ”, ou bien encore les “ státní ”, ceux des procès d’État, qui surpassaient par le nombre tous les autres. Ensuite les Allemands dont le trait dominant était la passivité. Chez eux on ne risquait pas de trouver de “ donneurs ”, ils restaient entre eux. Ensuite les “ criminels ”, une foule composite de petits ou grands voleurs, assassins, faussaires, qui cherchaient en général à sympathiser avec les politiques. Les anciens collabos formaient une quatrième catégorie, dans laquelle on avait toutes les chances de recruter les donneurs, les vendus. Ensuite, pire que tout, les fascistes slovaques, les Ludači, qui en dehors de leur haine pour tout ce qui les entourait, pour les Tchèques, pour la démocratie, pour tous les idéaux et les valeurs, se distinguaient de surcroît par leur faculté à profiter de n’importe quelle circonstance* ²⁰.

Ce témoignage, semblable en ce point à bien d’autres, signale que sous l’apparence d’une communauté grise et anonyme, un ordre très strict, une hiérarchie structuraient l’ensemble des prisonniers. La dureté même du régime carcéral qui visait à broyer les identités favorisait les regroupements de prisonniers, car l’individu isolé n’avait que peu de chance de survivre. Les rapprochements communautaires se faisaient en fonction de l’ordre d’arrivée dans les camps, la provenance nationale, politique ou confessionnelle. Dans leurs récits, nos témoins se projettent comme des “ prisonniers politiques ”, mais on imagine que chaque catégorie, chaque vague de détenus peut faire de même²¹. En fait, ni la qualification par le système pénal socialiste, ni l’engagement éventuel antérieur à l’incarcération ne sont franchement mobilisés pour attester du caractère politique de leur peine que le pouvoir leur dénie. Dans ces récits, ce qui fait de ces prisonniers *des politiques* tient beaucoup plus à l’adhésion à un système de valeurs né de l’expérience carcérale qu’à une identité ou un engagement antérieurs à l’incarcération.

Au cœur de ce système, la stricte frontière entre le gardien et le prisonnier. Quelle que soit la difficulté à accepter le co-prisonnier (et les exemples d’intolérance et de violence sont légions dans les témoignages), la frontière qui le distingue de l’autorité institutionnelle ne peut être franchie, sous peine de perdre tout repère identitaire. À un prisonnier qui voulait dénoncer

¹⁹ Dure par rapport aux prisons des années ou des décennies suivantes. La comparaison se fait à l’intérieur du système communiste, pas par rapport aux camps nazis. Certains auteurs font exception, qui ont connu les prisons nazies et communistes comme J. Janovská par exemple, *Velikánky*, *op. cit.*

²⁰ Karel Pecka : *Motáky nezvěstnému* (Billets à un disparu), Brno : Atlantis, 1990, pp. 189-190.

²¹ Dans ces camps, en effet, les “ premières victimes ” de la répression communiste se retrouvent avec toutes sortes de “ générations ” de détenus, parmi lesquelles les Allemands, les collaborateurs. L’ex-ministre social-démocrate côtoie l’ex-agriculteur, exclus tous deux de la vie politique. Les Allemands partagent le sort des Tchèques, les prisonniers politiques d’avant 48 ont précédé ceux d’après 1948, et avec eux bien sûr pas mal d’ex-collaborateurs, tchèques ou allemands, du Protectorat. Chaque groupe peut s’estimer la victime politique des autres et développer une rhétorique mémorielle assez semblable.

l'ignominie d'un "vendu" lors d'une injustice flagrante, un autre peut ainsi répondre dans un roman de Karel Pecka : "Mon pote, rappelle-toi bien ce principe : si tu veux être fair, tu ne dénonces personne, même pas un dénonciateur !" ²². Passer du côté des gardiens, dans un monde où le détenu est réduit à rien, c'est perdre la seule chose qui lui reste : son *identité*, c'est ne plus exister du tout. C'est dans l'observance d'un code tacite de l'honneur du détenu, dans la relation à l'adversité incarnée par les inspecteurs, les procureurs relayés ensuite par la masse des gardiens que se font et se défont les personnalités, que l'homme garde ou non une dignité d'homme.

Ce choix laissé à celui qui a l'air dépossédé de tout, cette panoplie de possibles dans laquelle le prisonnier peut malgré tout s'inscrire sont des thèmes récurrents dans les romans de Pecka ²³. C'est dans la revendication de ce type de valeurs que le prisonnier peut être évoqué non plus sous les traits d'une "victime du communisme", mais sous ceux d'un "combattant du communisme". C'est par cette translation essentielle que le détenu écartera le soupçon de n'avoir pas vraiment choisi son destin, de n'avoir été que la victime d'une machine répressive infernale, et celui encore d'avoir, par son travail dans les mines et les camps, participé malgré tout à la construction du socialisme ²⁴. Soulever cette dernière question (présente dans les témoignages littéraires comme dans les entretiens sociologiques du reste) c'est se donner l'occasion de montrer que, justement, certains détenus allaient plus loin en signant le "contrat socialiste" (*socialistický závazek*), qui leur procurait des conditions plus clémentes en matière de nourriture par exemple, ou de rémunération. Ne pas ainsi pactiser avec les autorités les distinguait des autres détenus : si les "simples criminels" ont accepté ce contrat dans leur grande majorité, la plupart des "politiques" l'ont refusé, un prix qu'ils payaient précisément pour ne pas perdre leur identité de "politique". Dans la même logique, certains avaient pu refuser de demander une liberté conditionnelle, ou une grâce, ce qui s'accordait assez facilement lorsque le détenu avait purgé un peu plus de la moitié de sa peine, toujours dans le même souci d'identité.

Ce qui importe donc n'est pas tant ce qui vous a amené en prison, mais la manière dont vous vous y êtes comporté ; c'est ce comportement, cette manière d'assumer le camp qui feront du *prisonnier* un *politique*, en opposition à un "honnête criminel" ²⁵. Car il est nécessaire en effet de se distinguer des autres politiques, et en particulier des prisonniers communistes. Les témoins sont alors unanimes : entre eux et nous, pas d'affinité possible. Les communistes sont toujours perçus, même en prison, comme les responsables de la répression depuis 1948 ; ne s'y comportent-ils pas d'ailleurs comme des illuminés qui considéraient leur sort comme une épreuve infligée par le Parti, épreuve qui n'entamait en rien leur foi ? Soumis aux mêmes traitements que les autres, ils resteront pour les non communistes toujours plus proches des oppresseurs que des autres prisonniers : "On ne leur parlait pas, on ne leur confiait rien. Entre eux et nous, un fossé" nous dit K. Pecka, et avec lui, bien d'autres ²⁶.

²² K. Pecka, *Motáky*, *op. cit.* p. 273.

²³ *Na co umírají muži* (De quoi meurent les hommes), Praha : Č. S., 1992 ; *Motáky nezvěstnému* (Billets à un disparu), Brno : Atlantis, 1990 ; *Horečka* (La Fièvre), Praha : Č. S., 1990.

²⁴ À la différence de certains croyants et en particulier des Témoins de Jéhovah qui eux refusèrent le travail dans les mines d'uranium pour des raisons d'éthique. Ils ne pouvaient participer à une production liée de près ou de loin à l'armement et donc à la guerre.

²⁵ On retrouve chez K. Pecka, J. Mucha, J. Janovská cette habitude des "non-politiques" à se désigner comme "de simples et d'honnêtes criminels, assassins, voleurs ou putains".

²⁶ K. Pecka, *Motáky*, p. 373. Mais aussi : "*Hry doopravdy*" (Jeux pour de vrai). Ce type de distance se retrouve

Les témoignages littéraires des ex-détenus des années cinquante livrent une vision particulière de l'expérience carcérale. Ils confèrent aux détenus anonymes de cette première vague de répression communiste une identité de révoltés, d'insoumis, qui s'ajoute à celle de victime. Elle leur permet également de se projeter comme des individus qui n'ont, dès le départ, rien à voir avec le système communiste, en tant qu'idéologie, système de valeurs, régime politique. Ceci est très important pour la suite, lorsqu'au passé de prisonnier s'ajoute celui d'ex-détenu libéré... dans une société où les barbelés ne sont pas visibles ²⁷.

De la libération à la réhabilitation

Si les témoignages littéraires déclinent très richement la prison, rares sont ceux qui abordent le moment délicat du retour à la vie "normale" ²⁸. Dans leurs premières années de camp, les détenus avaient souvent "tenu" grâce à la conviction que leur condition de prisonnier ne durera pas, que les choses "s'arrangeront", soit parce que l'Occident ne tolérera pas la mainmise communiste très longtemps, soit parce que la société n'accordera pas indéfiniment son soutien au régime qui les a mis en prison ²⁹. Ce genre d'expectative avait fait bientôt place à une vision beaucoup plus pessimiste du monde extérieur qui pouvait conduire, à l'extrême, jusqu'à réconcilier les prisonniers avec leur destin de prisonnier. À la lecture de la presse "libre", Jiří Mucha réagit : " *J'ai honte, et dans de tels moments, je suis content d'être où je suis, et de ne pas avoir à déambuler librement parmi ces gens qui écrivent des mensonges aussi éhontés*" ³⁰.

La plupart des détenus politiques avaient été libérés entre 1960 et 1962, bénéficiant généralement des amnisties, en particulier de celle, exceptionnelle, qui, le 9 mai 1960, marqua l'anniversaire de la fin de la Deuxième guerre mondiale ³¹. Les amnisties mettaient un terme à la peine de prison, pas à la répression, elles avaient libéré les prisonniers, mais de façon conditionnelle (périodes probatoires de 3 à 5 ans durant lesquelles ils risquaient à tout moment de retourner en prison). Les anciens détenus restaient privés de leurs droits civiques pour des

évidemment de façon très prononcée dans les entretiens que j'ai pu avoir avec les membres de la Confédération. Les témoins signalent néanmoins souvent les "exceptions". Pecka par exemple a un faible pour les "slanskystes" "parce qu'ils se conduisaient bien. Comme des hommes". Janovská en revanche explique comment l'administration pénitentiaire "utilisait" les prisonniers "bolchéviques" pour se renseigner sur les autres prisonniers (Cf. Jarmila Janovská : *Velikánky, op. cit.*).

²⁷ Pour reprendre une expression de K. Pecka dans *Motáky, op. cit.*

²⁸ Quelques exceptions quand même : A. Hermann, *Mých prvních pět životů* (Sur mes cinq premières vies), Praha : Triáda G+G 2000 qui insère ses souvenirs de prison dans une autobiographie générale, et Jaroslav Brodský, *Rešení Gama* (La solution Gama) ; Praha : Knihovna Lidových novin, 1990.

²⁹ Cela explique d'ailleurs pourquoi des inculpés se réjouissaient tant à l'annonce de peines incroyablement lourdes, peu importait alors d'être condamné à 15 ou 20 ans de détention, l'essentiel était d'avoir échappé à la corde. Cf. K. Pecka (*Motáky*). Mais aussi Albina Palkosková Wiesenbergová, *Nebyl to jen sen* (Ce ne fut pas qu'un rêve), Praha : Luxpress, 1991.

³⁰ J. Mucha, *Studené slunce, op. cit.* p.110. Malgré le soin apporté par les autorités pour les "isoler", les priver d'informations tant personnelles que publiques, les ex-détenus affirment que "tout se savait", les nouvelles les plus incroyables passaient les "murailles" et circulaient aussi d'un camp à l'autre.

³¹ 8708 détenus auraient été alors libérés, pour la plupart des "politiques", Cf. Jiří Pernes : « Československý rok 1956. K dějinám destalinizace v Československu », (1956 tchécoslovaque. Contribution à l'histoire de la déstalinisation en Tchécoslovaquie), *Soudobé dějiny* 4/2000, pp. 594-618.

périodes variables. L'extrême longévité des peines ajoutée au fait que les libérés n'avaient pratiquement pas connu la société socialiste autrement que derrière les barreaux rendit leur retour particulièrement difficile. Le système socialiste ne faisait évidemment rien pour faciliter la réinsertion sociale des prisonniers, qui gardèrent la marque de leur inculpation et de leur incarcération au delà de leur libération, stigmata qui généralement toucha également la famille et éventuellement ses proches³². Après tant d'années passées dans les camps, à des époques de leur vie qui furent souvent cruciales pour leur développement, le retour à la liberté fut un retour vers une société qu'ils ne connaissaient plus, où les règles du camp ne comptaient plus, où ils avaient du mal à se défaire de ce réflexe de méfiance qui leur faisait se demander à chaque fois qu'ils croisaient quelqu'un, " dénoncera, dénoncera pas ? " ³³.

À une époque où une bonne partie de la société socialiste cherchait à aménager le système socialiste, et allait bientôt *de facto* remettre en cause ses principes mêmes, les ex-détenus développaient, quant à eux, des stratégies pour " passer inaperçu, se faire oublier, essayer de vivre normalement, autant que leur statut de libérés ou d'amnistiés le leur permettait " ³⁴.

L'échec du K 231

Les ex-détenus des années cinquante ne se sentaient pas vraiment concernés par la libéralisation qui atteignait aussi, bien que timidement, la Tchécoslovaquie, à partir de la fin des années cinquante. L'amnistie avait rendu la liberté, mais le problème de la " réhabilitation " restait entier. La Tchécoslovaquie ne connut pas une vraie déstalinisation à l'instar de ce qui avait pu se passer dans les autres démocraties populaires. Certes le PCT avait consenti à partir de 1955 à réunir une commission sous la direction du ministre de l'Intérieur R. Barak, pour réviser l'histoire des années 1950, et en particulier le procès de R. Slansky ³⁵. Mais cela ne visait finalement que les communistes.

La plupart des ex-détenus non communistes observaient avec méfiance et scepticisme les prémises du mouvement de réforme à la fin des années soixante. Lorsqu'à la faveur de l'explosion civile du Printemps de Prague, émergea dans les réseaux d'ex-détenus qui s'étaient maintenus tant bien que mal l'idée de rassembler les témoignages des ex-détenus politiques en vue d'une vaste campagne de réhabilitation beaucoup rechignèrent à s'engager. D'autres, comme Brodský, qui relate cette période dans *Řešení Gama*, pensèrent au contraire qu'il fallait saisir

³² Ivan Gadourek : *Žalářovani, pronásledování a zneuznání, op. cit.* p. 30. Les difficultés à retrouver un travail selon sa spécialité, les entraves aux études des enfants sont autant de problèmes qui acculent les ex-détenus à déménager, pour tenter leur chance dans des régions où ils peuvent se " faire oublier ".

³³ Situation de " décalage " comparable d'ailleurs à celle que purent connaître certains exilés à leur retour.

³⁴ Sur les stratégies de réinsertion des ex-détenus, voir Ivan Gadourek, *Žalářovani, pronásledování a zneuznání, op. cit.*

³⁵ Le président A. Novotný déclara en 1956 qu'il n'y avait aucune raison de revoir le procès Slanský, et des autres procès, comme celui qui avait condamné à mort le démocrate Milada Horáková il fut encore moins question. Les personnes internées dans les années 40 et 50 ne furent libérées que de façon exceptionnelle. Il faut attendre un deuxième signe de Moscou en 1961 en faveur des réhabilitations politiques pour que le PCT se décide à s'engager dans cette voie. Cf. Jiří Pernes : « Československý rok 1956. K dějinám destalinizace v Československu », (1956 tchécoslovaque. Contribution à l'histoire de la déstalinisation en Tchécoslovaquie) *Soudobé dějiny* 4/2000, pp. 594 – 618.

l'occasion et créer une association pour défendre leurs intérêts. Une telle association, apolitique, sur la simple base du passé carcéral, serait sans doute à même de réclamer ce que l'on n'octroyait qu'à reculons aux ex-détenus communistes. L'association fut baptisée Klub 231 (K 231) en référence à la loi dite de sécurité de la République en vertu de laquelle la plus grande majorité des ex-détenus politiques avaient été inculpés³⁶. L'association compta, dans les mois qui suivirent sa création, 55 000 membres répartis dans 74 filiales locales. Brodský décrit l'émotion extraordinaire qui accompagnait ces "retrouvailles", et la quête des témoignages, indispensables aux procédures de réhabilitations.

Cette question des réhabilitations avait été au centre du mouvement de réforme du Printemps de Prague. Mais si les protagonistes entendaient inclure communistes et non communistes dans le mouvement, seules les procédures de révision des procès (via les commissions) ou des procédures judiciaires au cas par cas avaient été envisagées sérieusement. Les discours des protagonistes de la Réforme (Černík, Dubček et Smrkovský) n'avaient laissé planer aucun doute sur le fait que ces réhabilitations ne devaient en aucun cas remettre en cause la direction du PCT, du système juridique et du système de sécurité³⁷. Juristes et historiens avaient été largement sollicités par les hommes politiques pour mettre en œuvre ces opérations de réhabilitation dans le cadre de la justice socialiste. Dans ces milieux, rares étaient ceux qui, à l'instar de l'historien Jan Tesař, envisageaient de régler la question "en bloc", sur le modèle espagnol de la "grande réconciliation". Cela serait revenu à considérer la période de 1948 à 1968 comme une période de division nationale, cela aurait impliqué de réhabiliter et d'indemniser les victimes de la répression politique... cela aurait permis de « jouer » la réconciliation contre la menace d'intervention soviétique. Cette conception, soutenue également par le K 231, ne trouva aucun soutien auprès des responsables politiques³⁸.

Les membres du K 231 mesurèrent bien alors le chemin à parcourir pour obtenir satisfaction, et c'est en pleine conscience de ces limites conceptuelles qu'ils acceptèrent, malgré tout, de coopérer avec les réformateurs de 1968. En s'engageant à leurs côtés, leur position était alors d'essayer "de se débarrasser du complexe de vengeance, de dépasser les sentiments de haine, de ne pas juger les gens en fonction de leur conviction politique, mais d'aider ceux qui avaient des qualités morales et intellectuelles à monter, en ayant l'œil sur ceux qui pourraient les menacer"³⁹.

Le processus de réhabilitation alors envisagé s'avéra extrêmement laborieux. Un certain nombre de détenus politiques demandèrent, individuellement, la révision de leurs procès. Peu

³⁶ L'association reçut l'approbation provisoire du ministère de l'Intérieur et le feu vert du Comité de région à Brno. Jaroslav Cuhra : *Za svobodu a demokracii. I, Odpor proti komunistické moci* (Pour la liberté et la démocratie I, La résistance contre le pouvoir communiste), Praha : Karolinum, 1999.

³⁷ Autrement dit, il n'était pas question de remettre en cause les "mesures révolutionnaires" de 1948. Gordon H. Skilling : « Rehabilitation and Justice », *The Interrupted Revolution ?* pp. 373-411.

³⁸ Zdeněk Vašíček : « Historik, který odmítl svědčit » (Un historien qui refusa de témoigner). *Soudobé dějiny*, 3/2000, pp. 315-338.

³⁹ Jaroslav Brodský : *Řešení gama*, op. cit., p. 128. C'était une position difficile à tenir pour certains. K. Pecka par exemple a refusé de siéger dans une commission de réhabilitation de l'Union des écrivains ; à l'époque V. Havel n'avait pas compris son intransigeance. Cf. Jan Lukeš : *Hry doopravdy*, op. cit., Praha : Paseka, 1998.

d'entre eux y réussirent⁴⁰. Les procédures entamées à cette période ne concernèrent qu'une petite partie des cas de détention politique, et furent de toute façon interrompues par l'invasion soviétique. Il faut ajouter encore que lorsque les procès de réhabilitation avaient abouti, ils ne concernaient en général qu'une partie de la peine, ignorant ce que le pouvoir communiste avait insidieusement camouflé sous d'autres labels (sabotage, détérioration ou vol de matériel) et dont les réhabilités éventuels resteraient comptables. Le problème des " peines restantes " compliquait considérablement toute entreprise visant à annuler totalement ces inculpations et à faire de ceux qui en avaient été les victimes des citoyens à part entière.

L'intervention des forces du Pacte de Varsovie en août 1968 marqua la fin de ces efforts pour porter la question des réhabilitations au niveau public et politique. Le K 231 fut dissout, une grande partie de ses membres choisit d'émigrer et de poursuivre de l'étranger la tâche entreprise durant ces quelques mois.⁴¹ Les événements avaient révélé leur profond isolement au sein du vaste mouvement de réforme de la société. Cet isolement ne leur avait pas permis de faire réellement entendre leurs voix. Les ex-détenus exilés après 68 n'eurent guère plus d'écho à l'étranger, ils ne disposaient pas pour cela des entrées nécessaires auprès des politiques ou des intellectuels occidentaux pour se faire connaître. En règle générale, ces derniers se montrèrent d'ailleurs beaucoup plus réceptifs à la cause des vaincus du Printemps de Prague, aux communistes réformateurs, qu'aux victimes de la répression bolchevique comme en témoignent les carrières poursuivies par Jiří Pelikan en Italie, ou Zdeněk Mlynář en Allemagne et en Autriche.

Les ex-détenus sous la normalisation

Pour les ex-détenus qui n'avaient pas choisi l'émigration, qui s'étaient moins exposés dans le K 231, la normalisation " verrouillait " de nouveau toute perspective de réhabilitation, du moins dans un premier temps, mais elle n'apportait pas de bouleversements profonds dans leur vie. Ils poursuivirent leurs stratégies de réinsertion sociales et professionnelles dans des conditions qui, pour eux, ne changeaient pas fondamentalement de ce qu'ils connaissaient depuis leur sortie de prison. Ils avaient conservé le stigmate d'avoir été des détenus politiques, stigmate qu'ils cherchaient à dépasser en s'adaptant tant bien que mal à la société socialiste. Cette étape de la vie des ex-détenus est infiniment moins documentée que leurs années d'internement. Pour reconstruire cette réalité, nous ne disposons que des mémoires personnels, et des quelques entretiens qui ont pu être réalisés, avant ou après 89. Les mémoires nous renseignent assez peu car ils sont généralement concentrés sur les années de prison. Les entretiens, quant à eux, ne concernent en général qu'une poignée de personnalités culturelles ou politiques qui ne représentent qu'une minorité de cette catégorie de détenus⁴². L'étude de Gadourek, une fois de plus, nous livre des informations très précieuses sur les rythmes d'insertion en fonction des

⁴⁰ D'après l'enquête de Gadourek, 77,7 % des ex-détenus ne font pas la démarche (faute de temps, d'argent ?), 17% auraient réussi, Gadourek p. 43. Les réhabilitations furent annulées après 1968.

⁴¹ Stanislav Drobný : « Konfederace Politických Věznů » (La Confédération des prisonniers politiques), Jaroslav Cuhra : *Za svobodu a demokracii. I, op. cit.*, Praha : Karolinum, 1999, p.180.

⁴² Reproche que l'on pourrait d'ailleurs appliquer aux mémoires. Car lorsque l'ex-détenu est une personnalité du monde culturel ou politique, la prison peut n'être qu'un épisode de son récit autobiographique, mais dans le cas contraire elle en constitue le tout.

catégories sociales et professionnelles des ex-détenus. Les entretiens menés par ce sociologue révèle par exemple que les diplômés, les juristes et les médecins réintégrèrent plus rapidement leur activité professionnelle que les ouvriers. Il faut donc croire que les liens corporatifs furent assez forts dans certains secteurs, et qu'alors l'identité professionnelle prenait nécessairement le pas sur celle d'ancien détenu, du moins au plan social. D'une manière générale, la réinsertion sociale et professionnelle fut plus aisée dans la capitale et dans les grandes villes, plus difficile dans les villages où « tout le monde connaissait tout le monde ».

Ces stratégies de réinsertion ne signifiaient pas que les ex-détenus tiraient un trait sur leur passé de détenus, ils continuèrent à entretenir des liens et des réseaux de solidarité entre eux, de la même manière que les anciens déportés, les anciens du travail obligatoire, les anciens combattants cultivaient des liens communautaires avec ceux qui avaient partagé une page importante de leur biographie. Ces regroupements étaient plus ou moins tolérés par les autorités qui les contrôlaient systématiquement en les « infiltrant ». ⁴³ La répression du Printemps de Prague dans les années 70 avait précipité du côté des victimes du communisme quelque 500 000 personnes, issues généralement des couches de la population qui jusque-là avaient été des soutiens plus ou moins actifs du régime communiste (communistes réformateurs, intellectuels, membres de ce qu'on appelle en tchèque “ l'intelligentsia créatrice ”, c'est-à-dire les chercheurs, les enseignants, les ingénieurs, les artistes). Les victimes d'après 68 subirent une répression d'un tout nouveau type, qui visait non pas leur détention (à de rares exceptions près), mais la fin de leur ascension professionnelle et fit d'eux des citoyens de “ deuxième zone ”. Entre ces nouvelles victimes du pouvoir communiste et les ex-détenus de K 231, aucune affinité ne se tissa. L'abandon de l'objectif associatif et d'une revendication à faire valoir contribua à une certaine “ fermeture ” de leurs liens intra-communautaires. Cet isolement social renforça des sentiments radicalement anticommunistes, d'autant plus radicaux qu'ils ne trouvaient à s'exprimer qu'en privé.

L'échec de la démarche entreprise par K 231 avait laissé un goût amer dans les milieux des ex-détenus, et renforcé leur défiance à l'égard de tout engagement civil. Lorsque, dans la deuxième moitié des années 70, la société tchèque sortit un peu de l'apathie dans laquelle l'avait plongée le régime husákien, et qu'émergèrent les premières initiatives civiques, les ex-détenus ne s'associèrent – en tant que groupe – à aucune d'entre elles. Parmi elles, le mouvement dominant, la Charte 77, ne fut signée par d'anciens détenus qu'au plan individuel, et de façon tout à fait minoritaire. Le Comité pour la défense des prisonniers injustement internés, le V.O.N.S. créé en 1978 par des membres de la Charte 77, n'eut pas plus de succès auprès des anciens du K 231 ⁴⁴.

Plus tard, lorsqu'ils voudront faire valoir leurs droits dans un espace public où les relations au régime déchu seront au cœur des identifications sociales et politiques, nos ex-détenus

⁴³ La StB pouvait même favoriser la formation de certains regroupements communautaires qu'elle infiltrait de toute façon avec ses agents. La règle en générale était de 10 % dans la moindre association. Voir à ce propos le témoignage d'un ancien responsable de la StB, Alois Lorenc, qui explique ce fonctionnement du “ contrôle ” de la société sous la normalisation. Alois Lorenc : *Neskartované vzpomínky generála Lorence* (Souvenirs non détruits du Général Lorenc), Bratislava : Tatrapress 1992.

⁴⁴ Le V.O.N.S. Comité pour la Défense des Prisonniers injustement Internés, créé en 1978 par 17 signataires de la Charte 77 et qui s'est attaché à suivre les cas d'internement politiques et à diffuser des informations à leur sujet, en relation avec Amnesty International.

auront du mal à expliquer ces vingt années qui comptent en creux dans leur biographie d'opposants. Ils auront du mal à concilier ces deux passés : l'avant et l'après 68, leur passé dans les camps, leur passé sous la normalisation. Sur eux pèsera alors le soupçon de ne s'être pas engagé après 68 quand d'autres le faisaient, d'avoir accepté l'ordre social que d'autres ont combattu, d'avoir peut-être collaboré avec la StB⁴⁵. Comme raison de leur non-engagement entre 1968 et 1989, ils invoqueront généralement le fait qu'ils s'étaient trouvés dès le départ, par choix ou par destin, rejetés par ce système, et que par conséquent il n'était pas question pour eux de s'associer à des mouvements qui cherchaient désespérément à établir un dialogue avec le régime et tiraient souvent leurs racines du communisme lui-même⁴⁶. " *Certains des ex-détenus politiques ont co-signé la Charte 77, mais l'expérience fondamentale des prisonniers politiques avec le comportement cynique et sadique des zélotes des années 50, dont beaucoup à présent opéraient au sein de la Charte, compliqua beaucoup une coopération étroite avec cette nouvelle dissidence en formation* " affirmera alors Stanislav Drobný, le président de la Confédération.⁴⁷

Pour défendre un passé, et faire oublier l'autre, ils n'auront guère d'autre choix que de mettre en avant leurs principes anticommunistes. Quitte d'ailleurs à renier leur propre histoire, en particulier l'expérience du K 231 au sein du mouvement de Réforme. Quitte aussi à ne plus envisager la réhabilitation des détenus politiques sous l'enseigne des simples droits de l'homme, comme le font les membres de la Charte 77 et le V.O.N.S, mais sous celle de la lutte contre le communisme, dont ils auraient été eux les premiers et les plus authentiques représentants.

Le succès de la Confédération des anciens détenus politiques : la réhabilitation en " bloc "

Ce n'est qu'en 1989 que les ex-détenus envisagèrent de nouveau un engagement collectif et public. Certains songèrent alors à former un parti politique (le parti des victimes de l'oppression communiste), mais durent se rendre vite à l'évidence : leur commune expérience des camps ne suffisait pas à rassembler sous un programme des individus dont les sympathies partisans recouvraient finalement à peu près toutes les tendances possibles et imaginables qui ne manqueraient pas de reconstituer le spectre démocratique, à l'exception, toutefois du communisme. Pour beaucoup, les urgences se situaient bien en-deça de la lutte politique et de la reconstruction démocratique. La plupart des ex-détenus avaient alors plus de 60 ans. Ils étaient à la retraite ou proches de la retraite. Ils n'avaient pas vraiment de carrière politique ou professionnelle devant eux. Pour eux, il s'agissait d'abord de reprendre le processus des

⁴⁵ " La prison brise ou endurecit. Il est intéressant de noter que les dissidents ont poursuivi leur engagement après leur libération, mais je n'ai jamais connu un détenu des années cinquante qui se serait associé à eux- à l'exception des prêtres catholiques ", consigne Karel Srp dans Zdena Salivarová : *Osočení*, Toronto : Sixty-eight publishers, 1993 (réédité en 2000 à Brno), p. 101.

⁴⁶ Sur les initiatives civiques et leur rapport au régime voir : Milan Otáhal : *Opozice, moc, společnost. 1969-1989* (L'opposition, le pouvoir, la société 1969-1989), Historia Nova n°4 , Marxdorf, Praha 1994, et du même auteur : « O nepolitické politice », *Sociological Časopis XXXIV, (4/1998)*, pp. 467-476 ; voir également le témoignage de Lorenc déjà cité sur la perception de la Charte 77 par les autorités comme un mouvement d'ordre moral qui recherchait le dialogue avec le pouvoir et voulait éviter toute confrontation.

⁴⁷ Stanislav Drobný : « Konfederace Politických Vězňů », Jaroslav Cuhra : *Za svobodu a demokracii. I, Odpor proti komunistické moci*, Praha : Karolinum, 1999.

réhabilitations... selon des modalités qui tiendraient compte de leur histoire spécifique et leur garantiraient à tout le moins une retraite décente et l'intégralité de leurs droits civiques dans la démocratie recouvrée. Il fallait songer à étendre les réhabilitations à tous les cas, y compris ceux qui n'apparaissaient pas clairement comme des inculpations politiques, régler le sort des victimes qui n'avaient pas été lavées des fameuses " peines restantes ", imposer l'idée des restitutions des biens confisqués à l'occasion de ces inculpations, revendiquer des compensations matérielles pour les années passées en prison et qui n'étaient pas toujours prises en compte adéquatement par le système de retraite. La complexité de ces mesures qui réclamaient une multitude d'interventions législatives exigeait un effort particulier de documentation, d'information, que seuls les intéressés pouvaient raisonnablement prendre en charge. Il ne s'agissait pas seulement de reconnaître le bien fondé des mesures de réhabilitation et de réparation, il fallait en admettre le caractère *prioritaire* à une période d'intense activité législative. Or Miloš Jakeš, et avec lui l'ensemble du Comité central du PCT, avait certes démissionné, mais les communistes siégeaient toujours au Parlement ; quant aux dissidents présents dans le processus de transformation, ils donnaient des signes clairs de mansuétude à l'égard des communistes avec qui, après tout, ils avaient négocié certaines modalités de ce tournant.⁴⁸

Tout ceci influença les choix des formes de mobilisation des ex-détenus politiques. Rassemblés en comités provisoires, ils élurent en janvier 1990 un comité central et un directeur, Rudolf Pernický, pour former une Confédération des Anciens prisonniers politiques qui inscrivit dans ses statuts " le contrôle du respect des principes de la Charte des droits et libertés, de la Déclaration des droits de l'homme et de garantir l'édification d'un régime démocratique " ⁴⁹. Ses statuts excluaient de ses rangs toute personne ayant été communiste ; elle ne voulait pas défendre ses intérêts avec les hommes de 68, peut-être d'ailleurs allait-elle les défendre contre eux...

La loi de réhabilitation 119/1990 qui fut votée six mois à peine après la chute du régime de Jakeš et de Husák, avant même les premières élections libres, par un parlement tchécoslovaque encore majoritairement communiste, doit beaucoup à la Confédération. La loi envisageait *une réhabilitation " en bloc "* de toutes les personnes victimes d'inculpation politique sous le régime communiste. L'absence de procès revenait à admettre implicitement l'illégitimité de l'inculpation, sans autre forme d'examen. Elle rompait avec toutes les procédures de révision du passé ou de réhabilitations qui avaient été entamées sous le régime communiste. De ce point de vue là, une page était vraiment tournée. Le fait que la loi fût acceptée si unanimement témoigna d'une volonté sincère et partagée (y compris par les communistes encore en poste) de rejeter l'ancien régime.

Mais si le principe de la réhabilitation en bloc fut si facilement admis par tous, c'est qu'il permettait de régler le sort des victimes en évacuant la question des responsabilités politiques et judiciaires. Le premier paragraphe de la loi indiquait clairement que : " son but [était] d'annuler les condamnations prononcées pour des actes qui, en contradiction avec les principes d'une société démocratique respectant les droits et la liberté civiques et politiques garantis par la Constitution et exprimés dans les documents internationaux [avaient été] jugés criminels ". La loi

⁴⁸ Sur la participation des communistes au tournant politique voir : Françoise Mayer : « Les communistes tchèques face à leur passé » ; *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2000, vol. 31, n° 3, pp. 21-42.

⁴⁹ Ibidem, la Confédération comptait alors 15 000 membres et 78 annexes en province.

qui fut promptement et unanimement votée ne signifiait donc pas une remise en cause de la légitimité de l'ancien régime, mais une correction de sa législation. Ainsi formulée, la réhabilitation permettait de *réparer en tirant un trait sur le passé*. Pour que le processus de réhabilitation couvre l'ensemble des cas d'inculpation politique, il fallait amener les parlementaires au-delà de ce principe de réparation. Certains cas plus litigieux ne pouvaient pas être révisés sans une condamnation plus claire et plus explicite du régime communiste entre 1948 et 1989.

Des réhabilitations à l'articulation d'une mémoire de la troisième résistance

Tant qu'il s'agit de régler le sort des victimes, la Confédération trouva un écho assez favorable à ses revendications ; tout se gâta évidemment lorsque furent abordées les questions concernant les responsables, leur poursuite éventuelle, leur condamnation ou leur disqualification sociale et politique. Si la première campagne électorale libre depuis 1946 (1990) avait été un plébiscite contre le communisme, l'épuration et la criminalisation ne figuraient dans aucun programme politique. Le rejet du communisme avait poussé les parlementaires à préparer une loi de lustration, destinée à éviter tout " retour communiste ", mais cette loi les mena bien au-delà de ce que la plupart aurait souhaité. On s'aperçut vite que derrière l'anticommunisme formel (de droite comme de gauche) exprimé lors des campagnes électorales se masquaient des différences profondes entre les groupes et les individus chargés dorénavant de se positionner par rapport à une condamnation plus nette du communisme et de ses responsables. Ces questions allaient bientôt diviser la classe politique, selon une ligne qui ne départageait pas les communistes et les autres, mais traversait la plupart des formations parlementaires. Dans le contexte de la reconstruction démocratique, la plupart des politiques n'avaient guère envie de bouleverser les cadres dans lesquels était généralement interprétée l'expérience du socialisme réel, ni de dénoncer la légitimité d'un régime certes rejeté, mais dont la démocratie nouvelle avait accepté la continuité juridique.

Deux perspectives pour interpréter le passé communiste

Dans le camp des partisans d'une décommunisation, les anciens détenus occupaient des positions ultra-radicales. Ils avaient été parmi ceux qui réclamèrent la suppression pure et simple du parti communiste, position qui était restée très marginale dans le spectre politique. L'attitude du nouveau régime à l'égard des communistes était pour eux inadmissible : les appels à tirer un trait, à oublier, à repartir de zéro en coopérant avec les communistes, tous les " nous ne sommes pas comme eux " (V. Havel)⁵⁰ ou les " ne regardons pas dans le rétroviseur " (V. Klaus)

⁵⁰ K. Pecka exprime assez bien l'opinion des anciens détenus à ce propos dans ces termes : " Nous ne sommes pas comme eux, 'la vérité triomphera du mensonge et de la haine', sont des slogans dignes d'un livre de recette de cuisine. Mais ce n'est pas de la politique, on ne fait pas de politique avec les évangiles. Voilà pourquoi on en est arrivé là. Il fallait tout simplement interdire le PCT, une opération juridique simple, puisque tous les membres du PCT avaient *de facto* accepté l'intervention soviétique et étaient donc complices d'un acte de haute trahison. Ensuite, ni sang, ni potence, mais rendez l'argent, confisquez tous leurs moyens et rideau ! On recommence à zéro ". Jan

heurtaient profondément leur sensibilité. Ils considéraient que la loi de lustration était parfaitement inoffensive (“ sans dents ”). Leur position trouva une meilleure écoute à droite (auprès de partis comme l’ODS, l’ODA, le KDU-ČSL, puis l’US à partir de 1997) qu’à gauche, mais il faut se garder de généraliser en assimilant des sympathies et des engagements d’individus à des positions programmées de leurs partis.

Ce qui est certain, c’est que le spectre des partisans d’une gestion dure du passé communiste ne couvrait pas forcément le champ de ceux qui avaient effectivement combattu le communisme avant 89 (d’une manière ou d’une autre). Paradoxalement, les pires adversaires du radicalisme en matière de décommunisation se trouvaient dans les rangs des ex-dissidents, extrêmement partagés sur les questions de lustration et de poursuites judiciaires.⁵¹ C’est parmi eux que l’on trouvait les opposants les plus farouches à toute chasse aux sorcières, à toute “ criminalisation du communisme ”. Et leur passé dissident conférait à leurs argumentaires développés au nom des droits de l’homme une légitimité particulière⁵². C’est contre eux par conséquent, bien plus que contre des communistes irrémédiablement marginalisés et en quête de légitimité, que les responsables de la Confédération forgèrent leur propre discours en faveur d’une dénonciation du régime communiste et de ses crimes. C’est contre eux, plus sans doute qu’en raison du poids de leur expérience de prisonnier des années cinquante, qu’ils se mirent à développer une vision du passé où les principes des droits de l’homme passent après ceux de la lutte anticommuniste⁵³.

Ce discours nous invite à considérer le communisme non à partir de sa chute, mais à partir de son instauration, non à partir de 1989, mais à partir de 1948, non du point de vue de ceux qui auraient œuvré à son effondrement, mais du point de vue de ceux qui en auraient été les victimes initiales⁵⁴. Un discours qui met finalement les projecteurs sur les années 40, réfutant une certaine vision “ totalitarienne ” de l’expérience communiste qui assimilerait la répression stalinienne à une erreur regrettable imputable à la perversion de son système plus qu’à des individus responsables. Dans cette perspective, les ex-détenus n’en restent pas à une rhétorique de “ la victime initiale ” comme preuve des intentions criminelles contenues dans le communisme même ; ils développent une rhétorique qui s’articule autour du concept de la “ Troisième résistance ”, et fait de ses représentants les premiers (et les plus authentiques) combattants contre le communisme, en établissant une continuité historique entre leur engagement et celui des résistants des Première et Deuxième guerres mondiales. Cette interprétation du passé permet d’intégrer tous les cas de résistance, y compris les plus problématiques sur le plan historique et moral comme nous le verrons un peu plus loin. Cette vision permettait également de revaloriser l’expérience des “ premières victimes ” interprétée dès lors dans les catégories de la

Lukeš : *Hry doopravdy. Rozhovor s Karlem Peckou*, Praha : Paseka, 1998 ; pp. 236-237.

⁵¹ Voir à ce sujet l’article de Valérie Löwit « Du passé faisons table rase ? », *Tumultes*, n°4, 1994.

⁵² Dans les débats sur la gestion politique du passé communiste, les partisans du “ droit naturel ” et ceux du “ droit positif ” (et de la continuité législative entre le régime socialiste et la démocratie pluraliste) s’opposaient. Le plus fervent défenseur du “ droit positif ”, Petr Uhl, qui avait lui-même été 9 ans en prison entre 1968 et 1989 : “ Personne au parlement ne songeait sérieusement à remettre en cause la législation socialiste ”...

⁵³ Ce qui les amène d’ailleurs à se positionner en faveur de Pinochet, qui a « sauvé le Chili » du péril socialiste. Cf. *Zpravodaj KPV*, 1994/7.

⁵⁴ Václav Havel, dans son discours de candidat à la présidence de la République en décembre 1989, mentionne en effet une oppression vieille de “ 20 ans ” (et non de 40) ; par la suite, il ne commettra plus cette erreur.

“résistance”, une résistance qui s’était tout à la fois exprimée avant leur incarcération (par diverses formes d’opposition ou de subversion) dans la première période d’instauration du régime, et également dans le cadre d’un système pénitentiaire particulièrement rude. Après l’adoption des mesures de réhabilitation, la Confédération déploya toute son énergie à défendre ces principes à divers niveaux de son action : politique, historiographique, mémorielle.

La condamnation du communisme et le concept de Troisième résistance au plan institutionnel

En 1993, le parlement tchèque vota une loi (198/1993) qui constatait que “ *le parti communiste tchécoslovaque, sa direction et ses membres sont responsables de la manière dont a été dirigé le pays entre 1948 et 1989, et notamment de la destruction programmée des valeurs traditionnelles de la civilisation européenne, de la violation délibérée des libertés et des droits de l’homme, de la déchéance morale et économique accompagnée de crimes et de terreur à l’égard de ceux qui avaient des opinions différentes* ”⁵⁵. La loi n’avait qu’un caractère déclaratif et n’entendait contraindre les juges à poursuivre des crimes que dans le cas d’actes qui enfreignirent les lois communistes : elle suscita pourtant beaucoup d’inquiétude⁵⁶. La cour constitutionnelle, saisie par un groupe de parlementaires, insista sur le caractère déclaratif et non contraignant de la loi, mais confirma la condamnation morale exprimée dans la loi.

Pour la Confédération, c’était un progrès qui permettrait d’avancer dans la poursuite des responsables de la répression ; pourtant le texte ne répondait pas aux attentes : il reconnaissait la réalité d’une opposition mais pas le concept d’une Troisième Résistance : “ *L’opposition à ce régime qu’ils ont manifestée... ou exprimée consciemment et publiquement de façon individuelle ou collective, sur la base d’une conviction politique, religieuse ou morale sur le territoire de l’état ou à l’étranger, voire en coopération avec des puissances étrangères démocratiques, fut légitime, juste, conforme à la morale et digne de respect* ”. Cette formulation très prudente n’offrait pas le cadre juridique nécessaire pour trancher clairement dans les cas litigieux d’opposition au régime qui avait entraîné des morts d’hommes.

Le cas des frères Mašín fut exemplaire à cet égard. Josef et Ctirad, fils d’un célèbre résistant contre le nazisme⁵⁷, montèrent un groupe de résistance armée contre le régime communiste. En 1953, alors que le cercle se refermait peu à peu autour d’eux, ils prirent la fuite et émigrèrent aux États-Unis via Berlin. Au cours de leur fuite, ils abattirent quatre membres de la

⁵⁵ Cette loi venait compléter les lois de réhabilitation ainsi que la réforme du code pénal qui mettait incidemment le communisme au même plan que le nazisme, comme idéologies et régimes nuisibles et condamnables.

⁵⁶ C’est ainsi que les hauts responsables communistes n’ont pu être rendus coupables de haute trahison à propos de leur coopération à l’intervention des troupes du Pacte de Varsovie en 1968 puisque d’après la Constitution de 1960 l’État était socialiste et que l’intervention des troupes ne visait pas à menacer la souveraineté de cet État mais au contraire à la protéger. Sur les contradictions de la loi voir : Roman David : « Zákon o protiprávnosti komunistického režimu nebo právní zásady uznávané civilizovanými národy ? », *Proglas*, 2000, č. 7, pp. 23-29.

⁵⁷ Le général de brigade Josef Mašín était doublement célèbre par son engagement pour l’indépendance de son pays, lors des deux conflits mondiaux. Déjà engagé dans les légions pendant la Première Guerre mondiale il donna sa vie dans la résistance contre le nazisme pendant la Seconde. Voir : Jan Němeček : *Mašínové. Zpráva o dvou generacích* (Les Mašín. Information sur deux générations), Praha : Torst, 1998.

milice populaire ; pour eux, il s’agissait d’un cas de légitime défense, pour les autorités communistes (est-allemandes et tchécoslovaques), il s’agissait tout simplement d’un crime⁵⁸. L’historien Jan Němeček, qui a consacré un ouvrage à la saga des Mašín, rappelle que leur cause reste ouverte sur le plan judiciaire, malgré les réhabilitations partielles de leurs inculpations. L’affaire des frères Mašín fit l’objet d’un important débat public dans la première moitié des années 90 qui révéla des contrastes étonnants entre les partisans d’une réhabilitation complète, et ceux qui restaient convaincus de la culpabilité des deux résistants. La violence des interventions témoigna une fois de plus des ambivalences qui pèsent sur les relations que peuvent entretenir les Tchèques avec cette page de leur histoire⁵⁹. Même si une partie de l’élite politique, et notamment le plus haut personnage de l’État, Václav Havel, ont montré des signes de sympathie pour l’engagement des frères Mašín⁶⁰, le concept d’une “Troisième résistance”, la vision d’une société prise dans une guerre civile au sortir de la guerre mondiale qui permettait d’intégrer les actes de ce type n’étaient partagés apparemment que par une minorité.

La Troisième Résistance, entre histoire et identité.

Ce qui ne pouvait s’imposer au plan juridique trouvait-il plus facilement sa place dans le cadre de l’historiographie institutionnelle ? Quelques raisons objectives rendaient là aussi cette tâche difficile. D’abord le manque de documentation. Les historiens travaillant dans les archives n’y trouvent finalement surtout que les traces des actions qui auraient été montées par le régime lui-même. Les protagonistes de cette résistance agissaient dans des conditions d’extrême conspiration, commettant des actes par définition difficiles à documenter. Ensuite, à la différence des deux autres résistances, celle-ci ne connut aucun centre fédérateur, ni sur le territoire tchécoslovaque, ni à l’étranger. Il s’agit donc de groupes isolés, n’ayant eu pratiquement aucun lien entre eux, et n’ayant laissé ni documents, ni déclarations attestant pour l’avenir de leur engagement de l’époque. Il ne s’agissait pas d’une résistance politique *stricto sensu* : elle resta le fait de groupes et d’individus non organisés entre eux. Leur histoire peut-elle se faire autrement qu’au travers des témoignages oraux des acteurs ? C’est bien ainsi qu’avaient procédé les historiens institutionnels tchèques à l’égard de la résistance non communiste au nazisme, lorsque sous l’effet conjugué d’une libéralisation et d’un rapprochement avec les historiens occidentaux, ce champ historique avait connu un développement inattendu dans les années 60. Mais à l’époque, quelques années seulement séparaient les historiens de leurs témoins, une génération, contre deux ou trois pour ceux qui voudraient aujourd’hui faire l’histoire de la troisième Résistance.

Rien d’étonnant alors que cette histoire soit un peu boudée par les historiens institutionnels (à de rares exceptions près), rien d’étonnant à ce qu’elle soit surtout cultivée par des historiens non institutionnels, souvent passionnés, parfois membres de la Confédération, ou tout simplement soucieux de transmettre une page à la fois dramatique et héroïque de l’histoire

⁵⁸ Le State Department, quant à lui, considéra l’acte des frères Mašín comme un acte politique. Les Américains refusèrent l’extradition des frères Mašín qui reçurent la citoyenneté américaine en 1959.

⁵⁹ Němeček, *Mašínové*, opus cité p. 265.

⁶⁰ Václav Havel les a invités à la remise de médaille décernée à leur père, alors même qu’ils étaient encore sous le coup d’une inculpation qui pouvait les mener en prison pour quelques mois, ce pourquoi ils préférèrent s’abstenir de fouler le sol tchèque à cette occasion.

locale qui reste bien vivante dans les mémoires de l'endroit. Rien d'étonnant non plus à ce que cette histoire porte les marques d'une histoire un peu " militante ", non académique, quelque peu marginalisée. Pourtant, personne ne nie qu'il y ait eu des faits de résistance ⁶¹. Après 1948, la situation internationale n'étant pas perçue de la même manière que quelques années plus tard, certains restèrent persuadés que le partage de l'Europe en deux n'était qu'un statut provisoire, qui conduirait forcément à un conflit international auquel il fallait préparer le terrain. Pour beaucoup, les communistes n'allaient pas rester longtemps au pouvoir. " L'Occident ne le tolérerait pas, il y perdrait tout son prestige " dit un des héros d'un roman de K. Pecka (*Motáky*). Les historiens amateurs comme Pospíšil, les témoins comme Rambousek, les historiens comme Dvořáková ⁶², en marge de l'historiographie institutionnelle, documentent par leurs travaux, de qualité et de portée différentes, ces engagements de groupes dispersés dans les premiers mois et les premières années du régime communiste tchécoslovaque.

Finalement la difficulté majeure à laquelle ils se heurtent ne tient pas seulement aux raisons objectives citées plus haut, mais d'abord et surtout au fait que cette résistance opérait en tant de paix, et qu'elle opposa des individus d'une même nationalité, parfois encore vivants ou du moins encore présents dans les mémoires de leurs proches et descendants directs. Extraire de l'ombre ces moments controversés pose la question de l'alternative au régime communiste après la Deuxième Guerre mondiale, conduit inévitablement à examiner les responsabilités individuelles dans l'instauration même du régime, dans l'expérience de sa dictature, à raviver des fractures anciennes entre les membres d'une même communauté locale ou nationale. Car s'il est certain que des faits de résistance ont eu lieu dès 1948, faits de résistance qui dans certains cas s'inscrivaient dans la continuité des faits de résistances au nazisme, il est aussi certain que les modes d'identifications pour ou contre les communistes et ce qu'ils pouvaient représenter à l'époque (compliqués par des perceptions aujourd'hui oubliées de la scène internationale) divisaient l'ensemble de la population à ses niveaux les plus intimes : la famille. On ne s'étonnera pas dans ces conditions de l'orientation d'une historiographie institutionnelle plus soucieuse de décrire les étapes de la mise en place du système socialiste dans le contexte d'une Europe centrale abandonnée et soviétisée et les rouages d'un pouvoir policier omniprésent et tout-puissant, qu'encline à se hasarder sur les traces orales et dérangeantes d'une opposition spontanée mais armée à ce régime.

Pour l'heure, les artisans de la mémoire historique d'une Troisième Résistance sont persuadés que si leur vision a du mal à s'imposer dans les représentations collectives, c'est qu'elle menace l'identité de ceux qui n'en furent pas et en particulier, évidemment, les dissidents. La Troisième Résistance qui réfère tout à la fois à la prison et à l'opposition au communisme projette des figures de victimes et de héros qui entrent en collision avec celles de la dissidence. Interrogés sur le sens à donner à la Troisième Résistance, les historiens J. Malek ou Z. Dvořáková insistent sur les distinctions fondamentales entre la résistance des années 40-50 et l'opposition politique après 68, entre l'anticommunisme des résistants et celui des dissidents, comme si cette

⁶¹ Le séminaire sur la Troisième Résistance organisé par Z. Dvořáková et Vebeà FFUK a vu la participation de plusieurs historiens de l'Ústav pro Soudobé Dějiny, Otáhal, Prečan, Cuhra par exemple. Voir également : Jiří Pernes : « Stíny o minulosti sahají do dneška » (o knize J. Pospíšila : *Hyeny*, Česká Lípa : Vizovice, 1996), *Proglas*, 4/1998, pp. 40-41.

⁶² Rambousek : *Jen ne strach*, Dvořáková : *Z letopisu třetího odboje*, Pospíšil : *Nesmiřitelní Hory Hostýnské*, Kroměříž : Grafia, 1991.

Troisième Résistance se définissait surtout en référence à une ultime résistance, celle des dissidents ⁶³. Dans ce curieux inventaire des différences, le mode même d'opposition des dissidents prend des allures d'opérette en regard des risques qu'encoururent certains résistants anti-communistes des années quarante et cinquante : "Les dissidents des décennies 70 et 80 écrivaient, organisaient des rencontres théâtrales dans des appartements, des expositions, des happenings, tout était tourné vers la diffusion, la mise en archives" affirme l'historienne Z. Dvořáková. Elle déplore ce déséquilibre documentaire qui a tend à laisser la Troisième résistance dans l'ombre d'une dissidence qui se serait, selon elle, largement auto-documentée sous la "normalisation" et remarque amèrement : "Vous imaginez quelqu'un se laissant photographier lorsqu'il passait illégalement la frontière ou préparait une action armée ?". Le manque de documentation n'est-il pas alors la preuve, serait-on tenté de conclure, qu'il s'agissait bien d'une résistance et non d'une simple opposition ?

Lorsqu'à l'occasion de leur Congrès de 1998, le président Václav Havel déclare solennellement aux membres de la Confédération : "Vous êtes la conscience de la nation, vous devez faire la lumière sur le passé", ils restent persuadés que malgré cette injonction de mémoire, ils sont les porteurs d'un passé que l'on préfère laisser dans l'ombre ⁶⁴. Leur histoire les a doublement coupés du reste de la société. D'une part la longueur exceptionnelle de leurs peines a rendu leur réinsertion sociale et psychologique particulièrement problématique. D'autre part entre leur libération et la chute du communisme, c'est à dire le moment où leur mémoire peut se diffuser en dehors de leurs propres cercles, vingt ans ou plus se sont écoulés. Le fossé qui les isolait déjà en 1968 n'a pas diminué en 1989. Le thème des camps, et du comportement dans les camps, est encore plus éloigné des préoccupations de la majeure partie de la population tchèque qu'en 1968 ⁶⁵. Les années 90 ont produit plusieurs films sur le thème de la collaboration (*Je třeba zabít Sekala*, *Musíme si pomáhat*, les deux plus célèbres), rien sur les camps ou la Troisième Résistance ⁶⁶. Les ex-détenus savent donc bien que c'est à eux d'écrire leur propre histoire et à eux de l'insérer dans la mémoire collective. Car, de leur point de vue, cette histoire leur a été volée à plusieurs reprises : d'abord par la StB, qui au travers des archives nous laisse penser que les actes de résistance n'ont été que des mises en scènes et des provocations organisées par elles. Ensuite par le Printemps de Prague, qui fait écran sur leur éventuel témoignage de ce qu'ils venaient de vivre dans les camps, et qui les a poussés dans la logique des demandes de révision de procès à minimiser leur propre engagement anticommuniste, pour ne pas enrayer le processus de réforme socialiste. Enfin, après 1968, c'est l'opposition de "gauche" qui a polarisé l'attention de l'Occident, qui ne se préoccupait pas des victimes antérieures, à l'exception des victimes communistes dont on avait commenté les tentatives de réhabilitation. Puis la Charte 77 bénéficia

⁶³ Entretien accordé à l'auteur en mai 1999.

⁶⁴ Congrès KPV, 1998, bulletin d'information.

⁶⁵ *Horečka* de K. Pecka et *la Plaisanterie* de Kundera sortent en même temps, le second roman suscite beaucoup plus de réactions car selon K. Pecka il est plus proche, par sa thématique, des problèmes de la plupart des gens à cette époque.

⁶⁶ La réalité des camps a fait l'objet de reportages télévisés, mais ces reportages n'ont pas souligné la différence entre prisonnier communiste et non-communiste ; la réalité des camps et des prisons y a été traitée de façon indifférenciée, ce qui a suscité des réactions de frustration de nouveau de la part des membres de la Confédération. Dans un autre débat, celui de la rediffusion d'une série très célèbre sous la normalisation, le Major Zeman, dont le héros était un cadre de la StB, la Confédération n'a pas su non plus imposer sa position malgré sa campagne, la série a été rediffusée, agrémentée d'un commentaire critique à l'issue de chaque émission.

d'une audience tout à fait exceptionnelle en raison d'une médiatisation radiophonique dès ses débuts et fit écran à tous les autres types d'opposition qu'elles fussent contemporaines (comme l'opposition religieuse) ou antérieure (nos détenus).

Rejet du communisme et anamnèse

Après 1989, les Tchèques sont, avec les Allemands, ceux qui en Europe centrale s'engagent le plus dans le processus de gestion législative du passé. L'existence d'un riche dispositif juridique concernant le passé peut donner l'impression trompeuse d'un plus fort volontarisme en matière d'anamnèse. Mais le rejet du communisme, trait constitutif des démocraties en formation après 1989, ne signifie rien de plus que le refus de quelque chose. Que ce refus trouve, comme dans le cas tchèque, une inscription juridique dans un dispositif législatif ne doit pas nous laisser présupposer l'existence de normes idéales largement reconnues par les Tchèques, et dont certains seraient peut-être les "porteurs naturels" de par leur passé de "victimes" ou "d'opposants" dans leurs pays respectifs⁶⁷. Dans le contexte de mutation politique, nul ne bénéficie d'une légitimité ou même d'une identité simplement "donnée" par le passé. L'extrême longévité des régimes communistes (à l'aune d'une vie humaine), les diverses formes de répression mais aussi d'identification (pour ou contre) suscitées par ces pouvoirs durant les périodes successives de leur existence ont multiplié l'éventail des expériences et compliqué d'autant les relations qu'entretiennent ces sociétés avec ce passé particulier après 1989.⁶⁸

Les nombreux travaux sur les gestions du passé communiste après 1989 éclairent les voies empruntées pour gérer l'héritage communiste, en signalent les acquis et les limites, en relèvent les contradictions. Ils nous permettent de nuancer sensiblement l'idée d'un consensus politique sur le passé communiste en identifiant les différentes visions qui s'affrontent dans l'élaboration des lois. Les constructions mémorielles affichées dans l'espace politique d'un pays en transition, à plus forte raison dans le cas tchèque qui opte pour une gestion législative de ces questions, entraînent chez les groupes et les individus des phénomènes extrêmement complexes d'identification, où l'expérience réelle (individuelle et collective), le passé, le présent, les projets éventuels sont pris dans une intrication difficile à déchiffrer. Ces questions contribuent à diviser l'espace public tchèque selon des lignes qui traversent toutes les catégories dans lesquelles ont été longtemps pensées l'expérience du socialisme réel (dissidents, zone grise, communistes, agents etc.), brouillant singulièrement les identités. La chute du communisme n'impose pas qu'aux communistes des "réajustements" à l'égard du passé, elle ne consacre pas un camp des vainqueurs, elle peut renvoyer aussi dos-à-dos des alliés d'hier, ou susciter des rivalités de mémoire parmi ceux qui pourraient prétendre s'attribuer les mérites de la chute du régime ou ceux de ne l'avoir jamais soutenu.

⁶⁷ C'est au nom des droits de l'homme et du citoyen que les communistes actuels critiquent la "lustration", au nom du droit "positif" qu'un ancien détenu, Petr Uhl, s'oppose à une judiciarisation du passé, au nom du "droit naturel" que d'autres, comme Václav Benda ou Milan Uhde, soutiennent la loi de 1993 qui proclame le caractère illégitime et criminel du régime communiste de 1948 à 1989.

⁶⁸ Ce qui explique en partie pourquoi la question des générations est tellement importante dans ces sociétés-là.

En essayant de comprendre le sens et les cadres de cette mémoire de la Confédération des anciens détenus politiques, de comprendre comment elle s'élabore à partir d'une expérience de la prison et d'une mémoire de l'engagement anticommuniste, l'objectif n'était pas de porter un jugement de valeur sur cette perception du passé (chercher à dire si cette vision est plus "vraie" qu'une autre) mais bien plutôt de l'analyser pour ce qu'elle est. À la fois présence du passé (en tant que trace et témoignage d'un passé réellement advenu – la prison, la "résistance"), production sociale (en tant qu'elle se forme pour beaucoup dans l'interaction avec d'autres groupes, porteurs d'autres mémoires) portant les marques des cadres dans lesquels elle est élaborée et énoncée (la décommunisation, la transformation politique, les projets de l'association). Et ceci au travers de ces différentes "traductions" au niveau politique (les engagements dans la politique de décommunisation), commémoratif (le souci de conserver un passé dans le panthéon national), historiographique (le projet d'inscrire cette expérience dans cette interprétation dans l'histoire académique)⁶⁹.

Abordée de cette manière, la mémoire de la Confédération se laisse voir comme une façon de structurer le souvenir collectif d'expériences individuelles de prison, en fonction d'un objectif de réhabilitation et de réparation à atteindre dans les conditions spécifiques de la décommunisation, et surtout en fonction d'un besoin de *reconnaissance*. Les différents registres de cette "mémoire" de groupe, documentaire, littéraire, politique, judiciaire, historique trouvent dans le discours de la Confédération une synthèse qui s'organise autour de l'axe de "la Troisième Résistance", affirmant un certain primat de l'anticommunisme sur celui des "droits de l'homme" (axe autour duquel s'organise le discours de la dissidence des décennies 70 et 80). La troisième résistance est une ressource pour marquer la différence entre les victimes et les combattants du communisme d'avant et d'après 1968. Peu importe que la plupart des ex-détenus en question n'aient pas été finalement de véritables "résistants" mais simplement des détenus, peu importe que certains de ces résistants n'aient jamais connu la prison à laquelle ils ont échappé en fuyant le pays. La Troisième résistance permet de rassembler sous une même identité ces expériences diverses, et de donner à voir ce qui autrement resterait dans l'ombre d'autres mémoires⁷⁰.

⁶⁹ Marie-Claire Lavabre : « Usage et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale* n° 7, avril 2000, pp. 48-57 ; Marie-Claire Lavabre : *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris : Presses de la FNSP, 1994

⁷⁰ La création du Musée de la Troisième Résistance à Fribourg est emblématique de cette "synthèse" de la figure de la victime et du résistant : il propose dans trois salles de rappeler la réalité des camps, quant à celle de la Résistance elle est surtout présente dans le nom du musée, car une fois de plus, il est difficile de "documenter" ce qui par définition était clandestin.